



Lac-Etchemin

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par le présent donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, le mardi 6 octobre 2020 à 19 h 30, au Centre des arts et de la culture, au 1470, route 277, Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2020-126 :

Nature et effets : Cette demande a pour effet de permettre le lotissement d'un terrain et de le subdiviser d'un lot dérogatoire afin de régulariser une subdivision qui aurait dû être faite lors de la réforme cadastrale, ce qui va à l'encontre des articles 2.5 et 4.1.2 du règlement de lotissement numéro 63-2006; la superficie du lot proposé est d'environ 964,2 m² lorsque la norme est de 2 800 m² pour un terrain sans service. **Ce terrain demeura non constructible.**

Identification du site concerné : Rang du Mont-Original, lot numéro 4 341 463, zone 73-F, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Préalablement aux délibérations sur ladite demande, le Conseil prendra connaissance de la correspondance et des commentaires reçus.

Donné à Lac-Etchemin, le 21^e jour de septembre 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et en affichant une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin, le 21^e jour de septembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour de septembre 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, M.A.P., OMA